

INFORMATIONS PRATIQUES POUR LES ETUDIANTS ETRANGERS EN FRANCE

Année universitaire: 2009-2010

A LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE REMPLIR LE DOSSIER DE CANDIDATURE A UNE BOURSE DU PROGRAMME : «THALES ACADEMIA»

Vous venez de télécharger le **Dossier de candidature** à une bourse du programme **pour l'accueil et l'accompagnement des étudiants étrangers en France** pour la session de sélection 2009.

Nous vous remercions de votre participation à ce programme, et vous invitons à imprimer dès maintenant ces pages d'informations pratiques notées de I à III, afin de vous y référer plus facilement quand vous remplirez le dossier.

DOMAINES ET NIVEAUX D'ÉTUDES DES CANDIDATS

Les domaines d'études couverts par le programme « Thales Academia » sont les suivants :

- **Sciences de l'ingénieur**
- **Economie, gestion, management**

Les bourses du programme « Thales Academia » sont attribuées à des étudiants souhaitant suivre en France un Mastère spécialisé ou un Master of Science dans une Ecole ou une Université partenaire du programme*.

CANDIDATS ÉLIGIBLES

Nationalité : le programme « Thales Academia » s'adresse à des candidats de nationalité brésilienne, chinoise, indienne et russe.

Seuls les candidats de l'une de ces nationalités sont éligibles à cette bourse, les candidats binationaux, lorsqu'ils ont la nationalité française, ne sont pas éligibles.

Age : les candidats doivent être âgés de 30 ans maximum dans l'année de la sélection.

Niveau d'études requis : les candidats doivent justifier d'un diplôme correspondant à 4 ou 5 années d'études supérieures (Master 2 de préférence, ou Master 1). Seuls les étudiants sont éligibles au programme : sont d'emblée exclues les candidatures à une formation continue ou au titre de l'apprentissage.

Maîtrise de la langue française : la maîtrise de la langue française n'est pas un pré-requis mais un atout au moment de la sélection et un objectif à atteindre en fin de séjour de l'étudiant en France. Elle peut cependant être exigée par l'établissement d'enseignement supérieur d'accueil.

Autres bourses : les candidats bénéficiant déjà d'une bourse du gouvernement français ou d'une entreprise ne sont pas éligibles ainsi que ceux n'ayant pas obtenu de bourse du gouvernement français lors d'une précédente évaluation pour un autre programme du MAEE.

Les candidats ne doivent pas être liés à une entreprise au moment de leur arrivée en France.

Inscription dans un établissement d'enseignement supérieur français : les candidats doivent être pré-inscrits dans l'un des établissements d'enseignement supérieur français partenaires du programme. Ils doivent donc en parallèle à la procédure de candidature au programme « Thales Academia » suivre la procédure d'inscription propre à l'établissement d'accueil, et **se renseigner dès à présent** à ce sujet auprès de l'établissement concerné.

* Etablissements d'enseignement supérieur partenaires du programme « Thales Academia » :
Ecoles partenaires : Ecole Centrale Paris, Ecole Polytechnique, ENSIETA, ESSEC Paris, HEC Paris, ISAE, MINES ParisTech et TELECOM ParisTech
Université partenaire : Université Paris-Dauphine

CRITERES ET PROCEDURES DE SELECTION

Une première identification des candidats est effectuée dans leur pays d'origine sous l'autorité de l'ambassade de France (Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle du poste diplomatique) d'un représentant de la Mission économique, de Thales et des établissements d'enseignement supérieur du pays.

La sélection définitive en France est effectuée par un comité de sélection composé de représentants des établissements universitaires et écoles partenaires, de Thales et du ministère des Affaires étrangères et européennes.

Les critères pris en compte par le comité de sélection sont les suivants:

- l'excellence du candidat telle qu'elle ressort du parcours universitaire antérieur,
- la qualité du projet professionnel,
- le niveau de français.

A égalité de niveau et de compétence, les responsables du programme s'attacheront à privilégier des candidats de ressources modestes.

Le comité de sélection établit la liste définitive des lauréats du programme « Thales Academia ». Il appartient alors aux étudiants retenus de s'assurer de leur inscription dans l'établissement d'accueil en France.

Les délibérations de la commission ne font l'objet d'aucune communication, ses décisions sont souveraines et ne sont assorties d'aucun motif.

CALENDRIER DE SELECTION

Pour l'année universitaire 2009-2010, le calendrier suivant est arrêté :

Date limite de réception des dossiers de candidature par les postes diplomatiques : **27 mars 2009.**

Annnonce des résultats : **entre fin avril et début juillet 2009.**

LA BOURSE DU PROGRAMME « THALES ACADEMIA »

La bourse du programme « Thales Academia » est d'un montant unique et total de 13 000 €, et indépendante de la durée du cursus choisi.

Le début du séjour doit avoir lieu entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre de l'année d'obtention de la bourse (si le départ est différé, l'obtention de la bourse ne pourra excéder la fin de l'année civile suivant la sélection).

Les bénéficiaires doivent, dans le cadre du programme « Thales Academia », effectuer toute ou du moins une majeure partie de leur scolarité sur le territoire français, dans l'un des établissements d'enseignement supérieur partenaires du programme.

MODALITES PRATIQUES LIEES AU PROGRAMME « THALES ACADEMIA »

Au versement de la bourse s'ajoute la prise en charge de plusieurs prestations : couverture sociale, activités culturelles, accompagnement personnalisé et tutorat, stages au sein de la société Thales ou d'une autre entreprise.

Les boursiers peuvent bénéficier de l'allocation personnalisée au logement.

Des stages intensifs de français organisés par les Alliances françaises avant le départ en France sont proposés par l'Ambassade de France du pays d'origine du candidat.

FRAIS DE SCOLARITE

Leur montant diffère selon les établissements (cf. www.thalesgroup.com/academia/inscription.htm, sites des Ambassades et sites des Ecoles et Université partenaires). Selon les établissements, la Bourse « Thales Academia » peut être utilisée soit pour contribuer à financer les frais de vie de l'étudiant, soit pour la prise en charge de tout ou partie de ses frais de scolarité(*).

(*) A noter : les étudiants boursiers du gouvernement français sont exonérés, de plein droit, du paiement des droits d'inscription dans les universités françaises (par exemple : l'Université Paris-Dauphine).

CURRICULUM VITAE ET PROJET PROFESSIONNEL DU (DE LA) CANDIDAT(E)

NB : N'oubliez pas de joindre au dossier :

- votre curriculum vitæ, rédigé en français ou en anglais, sur une ou deux pages
- une attestation d'inscription de votre université ou de votre établissement de rattachement
- votre projet professionnel

ANNONCE DES RESULTATS

La liste des boursiers sera publiée sur le site internet de « Thales Academia », du ministère des Affaires étrangères et européennes et de l'Ambassade de France du pays concerné par le programme.

Les lauréats résidant à l'étranger sont invités à prendre contact avec le Service de Coopération et d'Action Culturelle du poste diplomatique français de leur lieu de résidence, qui leur indiquera la marche à suivre pour l'organisation de leur voyage.

Contacts

Brésil : jean-pierre.courtiat@diplomatie.gouv.fr

www.ambafrance.org.br/indexf.htm

Chine : universitaire@ambafrance-cn.org

www.ambafrance-cn.org

Inde : ashok.charoth@diplomatie.gouv.fr

www.france-in-india.org/fr/

Russie : fanny.adda@diplomatie.gouv.fr

www.ambafrance.ru/

Site internet du ministère des Affaires étrangères et européennes :

www.diplomatie.gouv.fr/fr/services-formulaires_831/espace-etudiants_12793/etudier-france_12794/financer-projet_12805/index.html

Site internet de « Thales Academia » (en français et en anglais) :

www.thalesgroup.com/academia

Foire aux questions :

www.thalesgroup.com/extra/academia/QuestionsReponses.htm

DOSSIER DE CANDIDATURE

année universitaire 2009-2010

INFORMATIONS SUR LE (LA) CANDIDAT(E)

Nom et prénom (orthographe exacte du passeport – tapez le nom de famille EN MAJUSCULES)

Nationalité (précisez les cas de double nationalité – <u>les candidats binationaux, lorsqu'ils ont la nationalité française, ne sont pas éligibles</u>)	Date de naissance	Sexe (cliquez la case correspondante)
		M <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>

Domaine d'études pour lequel la bourse est demandée (cliquez une seule case)	sciences pour l'ingénieur <input type="checkbox"/> économie, gestion, <input type="checkbox"/>
---	---

Adresse permanente dans le pays d'origine		
Téléphone	Télécopie	Mél

Adresse en France, si le (la) candidat(e) est déjà présent(e)		
Téléphone	Télécopie	Mél

Etudes supérieures effectuées ou en cours (commencer par les plus récentes)	
1 – Nom de l'établissement	
Domaine d'études	

1

Rappel du nom du (de la) candidat(e) :

Nom du diplôme	Dates (mois et année) de à	Date d'obtention (*) (notes, mention, rang de classement)
2 – Nom de l'établissement		
Domaine d'études		
Nom du diplôme	Dates (mois et année) de à	Date d'obtention (*) (notes, mention, rang de classement)
3 – Nom de l'établissement		
Domaine d'études		
Nom du diplôme	Dates (mois et année) de à	Date d'obtention (*) (notes, mention, rang de classement)

(*) NB : Toutes précisions concernant vos performances telles que notes obtenues, mentions, rangs de classement... , doivent figurer dans le curriculum vitae joint en annexe.

Expérience professionnelle ou stage (commencer par la plus récente)	
1 – Nom de l'employeur	Secteur d'activité
Fonction occupée	Date (de..... à)
2 – Nom de l'employeur	Secteur d'activité
Fonction occupée	Date (de..... à)
3 - Nom de l'employeur	Secteur d'activité
Fonction occupée	Date (de..... à)

Avez-vous obtenu une pré-inscription dans un établissement d'enseignement supérieur français pour 2009-2010 ? <i>(-si oui joindre le document l'attestant ; - si non, contacter dès maintenant à ce sujet l'établissement souhaité)</i>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
--	--

Indiquez le nom précis du diplôme que vous souhaitez préparer en France et les <u>dates précises de début et de fin</u> de cette formation :	
Nom du diplôme et de l'établissement d'enseignement supérieur partenaire concerné* :	
Début	Fin

* cf. la liste des formations proposées dans le cadre du programme en annexe de l'Appel à candidatures

3

Rappel du nom du (de la) candidat(e) :